

**ORDRE DU JOUR  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS  
DU 14 SEPTEMBRE 2023  
19H30**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil du président du Conseil d'Établissement (CÉ)
3. Mot de bienvenue de la direction d'établissement
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement et sur la possibilité de siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaires (CSS)
7. Présentation du rapport annuel du CÉ 2022-2023
8. Élection
  - 8.1 Nomination du président d'élection
  - 8.2 Nomination du secrétaire d'élection
  - 8.3 Élection des représentants des parents au CÉ
  - 8.4 Élection des substituts des représentants des parents du CÉ (idéalement 2)
  - 8.5 Élection du délégué du Comité de parents du CSS
  - 8.6 Élection du substitut du délégué au comité de parents du CSS
  - 8.7 Choix pour les parents substituts
9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)
10. Information de la direction (sujet d'actualité)
11. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
12. Levée de l'assemblée